

DEMANDE DE PRÊT DE MATÉRIEL

Toute demande devra nous parvenir, au moins 1 mois avant la date de la manifestation.
Une réponse écrite vous sera apportée, au plus tard, 10 jours avant l'évènement.

Service Ecole Association Syndic :

Nom du responsable :

Adresse :

Téléphone en journée :

MANIFESTATION POUR LAQUELLE LA DEMANDE EST FAITE :

Manifestation organisée :

Prêt de salle souhaitée :

Date :

Nombre de personnes envisagé :

Heures d'ouverture au public :

Horaires d'utilisation avec installation et remise en état :

Personne responsable sur les lieux :

Tél. :

Demande de prêt de matériel (sous réserve des possibilités municipales)

Quantité	Désignation du matériel	Réservé aux services municipaux		
		Service	Avis	Réponse CTM

Fait le Signature

